



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040²*. Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

* * *

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décloisonner les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

* * *

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".



La Méditerranée par le prisme environnemental

Premières réflexions

Rédacteur et rapporteur : Patrick Fancello

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie

Juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
ELEMENTS DE CONTEXTE.....	5
• Contexte général : un état critique.....	5
• Contexte local : un enjeu vital.....	5
Territoire.....	5
Activités.....	5
• Marseille Capitale de la Mer : une ambition.....	6
Un rapport à la mer renouvelé.....	6
Quelques projets emblématiques.....	6
D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER.....	8
• Un territoire d'initiatives.....	8
• Les préconisations du Conseil de Provence.....	9
• Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes.....	9
• Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes.....	10
• Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée.....	11



➤ Contexte général : un état critique

La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde.

Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7 % de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, et corrélativement une augmentation annuelle du niveau de pollution marine de 40 % chaque été. La Méditerranée concentre 30% des touristes internationaux sur seulement 0,8 % de la superficie des mers du globe. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.

Nous sommes face à une crise mondiale : chaque année dans le monde, 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les océans, dont 200 000 tonnes en Méditerranée¹. *Une pollution qui s'est intensifiée avec la pandémie de coronavirus et pourrait tripler d'ici 2040*². Avec ses 22 pays riverains et environ 130 millions de personnes vivant le long des côtes, la Méditerranée est une mer semi-fermée qui agit comme un piège pour le plastique. La pollution plastique a un effet direct et mortel. Des milliers d'oiseaux, tortues de mer ou mammifères marins sont tués chaque année après avoir ingéré du plastique ou s'y être empêtrés. Les micro-fragments de plastique affectent directement la chaîne alimentaire marine.

Alors qu'il faut 500 ans pour éliminer une bouteille en plastique, seulement 6% du plastique est recyclé aujourd'hui. *C'est donc devenu une question de santé publique : en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer.*

➤ Contexte local : un enjeu vital

Territoire

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, 1 commune sur 5 est littorale (soit 20 communes). Le littoral couvre 255 km, 70 % de côtes maritimes et 30 % de rives lacustres (75 km sur l'Etang de Berre qui, avec 15 500 hectares, est le plus vaste plan d'eau salée directement relié à la mer d'Europe).

Activités

Le littoral compte 70 sites de baignade (dont la qualité de l'eau est surveillée), 55 sur la façade maritime et 15 sur l'Etang de Berre. 5 plages sont aménagées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. 19.700 anneaux, 80% à flots et 20% à sec. 300 spots de plongée. Marseille accueille 1,4 million de baigneurs par an (540.000 pour l'Etang de Berre)³.

Avec le réchauffement climatique, le littoral est de plus en plus occupé en période estivale, y compris en nocturne. En période de canicule 2003 ou de pandémie 2020, la fréquentation des plages, notamment à Marseille, a doublé.

¹ Chiffres Ifremer

² Augmentation drastique de l'usage de plastiques à usage unique (masques, gants en latex...)

³ Source Agam, "La Métropole littorale", septembre 2016

➤ Marseille Capitale de la Mer : une ambition

Un rapport à la mer renouvelé

Marseille Capitale de la Mer est une association qui répond aux critères de l'intérêt général. Elle a été créée en 2019 par six personnes, trois hommes et trois femmes, d'horizons différents mais tous unis par une passion commune pour la mer, Marseille et les populations.

Leur constat de départ : *Marseille est une capitale de la mer qui s'ignore*. Elle possède tous les atouts pour être reconnue en tant que telle, mais elle semble tourner le dos à son passé et sous-évaluer ses potentialités. Il s'agit donc de répondre présent avec un credo : *valoriser la mer comme ressource urbaine pour plus de sport, plus d'emploi, plus de culture*.

Marseille est riche de la créativité et de la capacité de mobilisation de ses habitants, du dynamisme de ses associations. Son patrimoine est avant tout humain. Il ne demande qu'à être soutenu, accompagné. Marseille Capitale de la Mer entend ainsi fédérer toutes les forces vives du territoire : économiques, environnementales, universitaires, sociales... pour mener à bien des projets concrets.

Une démarche qui entend s'inscrire dans l'esprit de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer »*.

Il s'agit ainsi de :

- transformer durablement la relation des habitants à la mer
- faciliter son accès
- faire en sorte que Marseille ne soit pas simplement une ville qui vit au bord de la mer, mais qui vit avec la mer. Cela faciliterait d'autant sa préservation.

Une approche qui a vocation à se retrouver dans l'ensemble des projets concrets conduits par l'association ou à venir.

Quelques projets emblématiques

Bien que chamboulé par la crise sanitaire, le programme prévisionnel reste fixé sur un horizon de quatre années, jusqu'en 2024 avec en ligne de mire l'accueil des épreuves olympiques de voile à Marseille. *Cette année-là ne doit pas se résumer pour Marseille comme une parenthèse mais comme une étape à capitaliser*.

Nous proposons donc une année "Capitale européenne de la mer", dont Marseille serait à l'initiative et lauréate pour 2024, avec un flambeau à transmettre ensuite à d'autres cités portuaires. Les contacts ont été noués avec des députés européens, le ministère des Sports et le ministère des Affaires étrangères afin que la proposition soit présentée lors de la prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne par la France, entre le 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Compte-tenu de cette échéance, nous parlons donc de capitale européenne, mais dans l'esprit, nous pensons à une capitale euro-méditerranéenne.

Mais ce nouveau label ne peut se suffire à lui-même. Il a vocation à témoigner d'une démarche plus globale. En ce sens l'Association entend conduire des projets qui permettraient, structurellement, de faire de Marseille une ville exemplaire pour son rapport à la mer.

2024 : première attribution du label Capitale de la Mer à la Ville de Marseille.

Plus concrètement, ce label aurait vocation à reconnaître et mettre en lumière la démarche et les initiatives du territoire, garantir et élever, suivant un certain nombre et un certain niveau de critères (écologiques, inclusifs, sociaux, d'emploi), une approche résolument tournée vers le développement durable, leur donner de la visibilité et créer une vraie dynamique collective.

2023 : ouverture d'un tiers-lieu, une Cité des arts, des sports et des métiers de la mer.

Ce projet part du constat qu'il existe un réel déficit de formation aux *métiers de la mer*, qu'ils soient artisanaux⁴ comme relevant de techniques de pointe. Sans oublier le sport avec, par exemple, l'obtention des brevets d'animation BPGEPS nécessaires pour encadrer des enfants.

Souvent, il y a aussi un manque de connexion à l'emploi, un problème de dépistage des candidats, des conditions d'accueil inadaptées. Il s'agit donc aussi de proposer des compléments à des écoles qui existent déjà ou encore d'assurer la détection de jeunes motivés pour des lycées professionnels comme Poinso-Chapuis.

Cela pourrait également consister à mettre en place des ateliers partagés : non pas une école mais un tiers lieu à l'image de la Friche Belle de Mai, par exemple.

2022 : inauguration de la première édition d'un festival de la mer, emblématique

Il s'agirait ici, notamment, de valoriser les sports nautiques et les cultures méditerranéennes.

2021 : lancement d'un premier bassin de nage en mer

Ces bassins de nage en mer seront dédiés à l'apprentissage de la natation, notamment pour les plus jeunes, dans le cadre de la politique ministérielle du "Savoir nager"⁵.

L'ensemble de ces projets ont vocation à répondre à des besoins en termes d'éducation, d'emploi, d'attractivité du territoire. Avec, en filigrane, un souci permanent et transversal de la protection de l'environnement.

Dans cette perspective, une institution comme le Conseil départemental a un rôle déterminant à jouer, au-delà du cadre strict de ses compétences.

⁴ Nda : Électriciens de marine, menuisiers d'agencement nautique, spécialistes des matériaux composites, ou finisseurs en polyester, fraiseurs, tourneurs fraiseurs, gréeurs, soudeurs, maroquiniers, vernisseurs, peintres, charpentiers de marine, motoristes diesel ou hybrides, stratifieurs, selliers... Mais aussi activités sous-marines, formation à l'archéologie en eaux profondes, gestion et la protection des milieux marins, formations certifiantes obligatoires, etc.

⁵ Nda : On constate encore aujourd'hui que 50% des enfants ne savent pas nager à leur entrée au collège. Or, la Ville n'a pas les moyens de construire un bassin pour une dizaine de millions d'euros, sans compter la problématique du foncier. Les bassins de nage en mer offriraient ainsi une alternative à ce besoin endémique tout en favorisant l'accès à l'espace maritime.



D'UN TERRITOIRE D'INITIATIVE A UN TERRITOIRE PIONNIER

➤ Un territoire d'initiatives

Le volet environnemental était au cœur des enjeux abordés dans le cadre du Sommet des Deux Rives qui a réuni une dizaine de pays à Marseille en 2019.

Parmi les cinq Forums thématiques organisés, le forum *“Environnement et développement durable”*, a été récipiendaire d'environ 300 projets.

Puis, au début de cette année, le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli la 4^{ème} édition du *“One Planet Summit”* (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

A cette occasion, la Coalition pour une mer Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par l'Espagne, la France et la principauté de Monaco.

A l'automne, est programmé à Marseille le congrès de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En parallèle, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire du littoral, ont co-construit une initiative collective visant à décroiser les acteurs pour favoriser l'innovation. ICO (Islands, coasts and oceans) Solutions 2021 se définit comme *« l'évènement des solutions concrètes 100 % dédiées aux problématiques environnementales des îles, côtes et océans »*.

Pour Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, l'enjeu est de jouer *« un rôle d'interface entre les entreprises via la CCI et les enjeux terre mer »*.

Dans un contexte sanitaire bien particulier, ICO Solutions associera des temps de rencontres en distanciel ou en présentiel, lorsqu'ils seront possibles, pour se clôturer en septembre prochain.

Cette année de programmation s'achèvera par les journées engagements, qui se tiendront au Palais de la Bourse, à Marseille, toujours en parallèle du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Elles seront consacrées à la présentation des solutions envisagées et des engagements des partenaires associés à leur co-construction.

De nombreuses initiatives sont prises au plus haut niveau, les collectivités locales lancent chacune des programmes qui touchent notamment à la préservation de la nature. On peut penser notamment au Livre *Bleu* de la Métropole AMP, à la stratégie *“une COP d'avance”* de la Région Sud ou encore au plan environnemental conjoint Département/Métropole aux termes desquels des centaines de propositions d'actions sont développées.

Dans ce contexte, quelles préconisations peut avancer le Conseil de Provence pour intensifier et rationaliser ces efforts, ces initiatives, ces volontés ?

➤ Les préconisations du Conseil de Provence

Piste 1 : Piloter une force opérationnelle pour déployer des solutions pérennes

Notre territoire est particulièrement riche de la créativité, de l'engagement et du dynamisme de sa population, des associations, entreprises, institutions qui le font vivre.

Il existe des centaines de groupes et d'associations sur le territoire qui accomplissent un travail extraordinaire pour nettoyer les plages et les calanques, ou pour sensibiliser riverains et touristes aux enjeux de la pollution marine et terrestre du territoire.

On peut penser par exemple à MerTerre, une association qui regroupe notamment 52 structures diverses autour d'une opération intitulée « *Calanques propres* ». Après avoir créé en 2006 de l'Odema, l'Observatoire des Déchets En Milieux Aquatiques, elle a lancé la plateforme collaborative ReMedZéroPlastique, co-conçue avec le Museum national d'Histoire naturelle, financée par la région Sud et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle travaille avec le Parc des Calanques, la Métropole, etc.

Au-delà des financements, ce type d'associations a véritablement besoin d'un élan, d'une impulsion donnée par les collectivités locales pour démultiplier son impact.

Voilà une quinzaine d'années que des associations effectuent des ramassages de déchets sur le territoire mais on commence à observer une forme d'essoufflement. Cela peut être lié à cette impression de spirale sans fin, de cercle vicieux : les gens jettent en sachant que d'autres ramassent. Dès lors que les bénévoles répondent présents, les collectivités peuvent se sentir déchargées d'une partie des efforts à fournir.

Une solution pourrait donc résider dans la création de groupes de travail transverses et mixtes (collectivités, associations, scientifiques), chargés, à l'aide de toutes les données et informations échangées, de trouver des solutions pérennes.

Une plateforme a été lancée par la Métropole pour coordonner les acteurs. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, de bâtir un véritable plan d'action, de créer une équipe opérationnelle réunissant les directeurs de service, les chefs de secteur...

En fait, il s'agit de réunir les conditions d'une écoute réelle, d'une prise en compte efficiente des données collectées. Et il s'agit également de prendre des engagements, de se dire par exemple que, dans 5 ans, les opérations Calanques propres n'auront plus lieu d'être. Il s'agit donc de synchroniser et mutualiser les forces et les acteurs vers des actions concrètes, étayées et renforcées par un suivi reposant sur des indicateurs et une évaluation concrète de ces actions.

Pour reprendre des propos que l'on entend parfois résonner au sein du monde associatif, les collectivités « *ont de l'or dans les mains* », elles sont fortes d'un tissu d'acteurs fabuleux (associations, entreprises innovantes, syndicats de bassins versants comme celui de la Vallée de l'Huveaune, etc.), tous les éléments nécessaires sont réunis pour permettre la conduite d'un programme effectif et fructueux pour notre territoire.

Il s'agit donc aujourd'hui, en priorité, pour des collectivités comme le Département des Bouches-du-Rhône, de penser une façon de piloter ces forces afin d'optimiser leur impact à court, moyen et long terme.



Piste 2 : Imaginer une plateforme d'accompagnement pour les solutions innovantes

Notre territoire regorge d'acteurs engagés, d'idées, de créativité, à l'image des nombreuses startups, particulièrement actives et dynamiques qui s'y déploient. Ainsi, on pourrait citer par exemple les dizaines d'idées, de projets et de réalisations innovantes du Pôle Mer Méditerranée.

Les meilleurs travaux sont d'ailleurs labellisés, financés en amont ou récompensés *a posteriori*, à l'instar de ce que permet le concours MyMed du Club Top 20. Parmi ces travaux, le projet D'Rain de Green City Organisation est à la fois inspirant par sa proposition et édifiant par les freins que l'association rencontre dans son déploiement.

D'Rain est un filet connecté qui récupère les déchets à la sortie des réseaux d'eau pluviale pour éviter qu'ils soient déversés en mer. Les données de remplissage sont envoyées en temps réel sur le téléphone. Il se déconnecte automatiquement en cas de trop-plein. La société ambitionne de récupérer l'équivalent du volume de déchets rejetés par la France en Méditerranée (+ de 11.00 tonnes/an) d'ici à 5 ans.

Avec cette innovation, l'entreprise marseillaise a la volonté de toucher l'ensemble des côtes méditerranéennes. Une convention de partenariat a déjà été signée avec la fondation Probiom pour la protection de la biodiversité marine en Algérie, une autre convention est en cours avec Surfrider au Maroc, d'autres contacts ont été noués avec la Tunisie et la Turquie.

Or, à ce stade et bien qu'il ait été primé depuis de nombreux mois, le projet n'est pas encore déployé sur le territoire, et notamment les autorisations administratives permettant l'installation d'un démonstrateur au niveau du Vieux Port de Marseille n'ont pas encore été délivrées. Pour ce faire, et au-delà d'un engagement direct des collectivités, l'association aurait également besoin d'être mise en contacts avec des partenaires potentiels, de soutiens communicationnels, de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteur.

A titre de comparaison, une entreprise azuréenne, Pollustock, a réalisé une "première" départementale à Cannes avec l'installation d'un filet simple sur le cours d'eau de la Frayère à Cannes, mais aussi à Mandelieu-La Napoule, avant de se déployer aujourd'hui à Landerneau, dans le Finistère.

A Marseille, on observe plus de résistance et c'est uniquement grâce à de petites communes que des projets comme ceux-ci finissent par voir le jour : ainsi, Green City et la Commune de Cassis passeront-elles prochainement une convention pour la pose de cinq filets.

La mise en réseau, une facilitation de l'accès aux décideurs locaux, la création de portes d'entrée vers les pays du pourtour méditerranéen. Autant de leviers que le Département pourrait contribuer à activer en jouant un rôle de facilitateur, de coordonnateur général entre les différentes parties prenantes. Il s'agirait ainsi pour lui de se positionner comme porteur d'une certaine volonté, d'une certaine ambition, et à ce titre comme leader et coordinateur sur ce champ de l'action publique.

Mais, plus généralement, une réflexion d'ensemble doit être menée à l'échelle méditerranéenne. Nous pouvons entreprendre une démarche exemplaire. Pour cela, il est nécessaire de jumeler des projets, de penser des actions autour de la mer et non plus autour des villes. En cela, la volonté publique est incontournable, elle doit être capable de générer des projets simultanément sur les Deux-rives.

Il pourrait également s'agir d'initier un forum des startups et des associations impliquées concrètement, à l'image de ce qui s'est fait au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 avec le Village des solutions.



Piste 3 : Initier une campagne massive de communication coordonnée

L'investissement de l'ensemble des acteurs doit être soutenu par une campagne de communication massive, et portée par tous. Le capital humain est là. Il reste à le bonifier.

Tout d'abord, et suivant la profession de foi de Marseille Capitale de la Mer, il s'agit de fédérer toutes les forces vives du territoire. Ce qui se traduit par la volonté d'embarquer l'ensemble du Département sur la problématique environnementale et non seulement la partie située sur le littoral puisque 80% des déchets rejetés en mer proviennent de la terre.

Il pourrait donc s'agir, par exemple, de demander à toutes les communes des Bouches-du-Rhône d'indiquer, sur leurs avaloirs l'inscription, "La mer commence ici" ⁶. Bien que cela ait été initié dans certaines communes, le mouvement manque encore aujourd'hui d'ampleur et de visibilité.

Plus généralement et presque invariablement, les acteurs rapportent le sentiment d'un manque d'information, de communication, de sensibilisation, malgré l'existence d'initiatives louables. Et ceci vient se coupler à un besoin de formation, d'éducation.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Le meilleur moyen de protéger la mer, est de ne pas lui jeter tout et n'importe quoi.

Ou, pour reprendre les mots de Patricia Ricard lors du Sommet des Deux Rives et de l'Assemblée Générale du Conseil de Provence, "*La Méditerranée, le jour d'après*" : « *Gardez à l'esprit que quoi que vous fassiez, que vous utilisiez de l'eau dans une cuisine, que vous mettiez un moteur en marche, un fertilisant dans votre jardin, vous avez un impact sur la Méditerranée. Devenir durable, c'est se demander si nos actions font du mal à la vie marine* ».

La sensibilisation doit également porter sur un changement des comportements domestiques (jets par les eaux usées de cotons tiges, lingettes... qui passent à travers les grilles des stations d'épuration, quand elles ne dérèglent pas tout simplement les installations, pour finir à la mer...).

⁶ Présente par exemple à Cassis, mais développée largement sur le numérique par Toulouse Métropole et son slogan "Jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne".